

# Les parties intimes expliquées aux enfants



Les parties intimes sont toutes les parties couvertes par ton maillot de bain : le sexe (vulve, pénis), les fesses et la poitrine

Certaines parties visibles restent quand même privées, comme la bouche, les hanches et le haut des cuisses

En règle général, on doit te demander la permission avant de te toucher et on ne te touche pas sans que tu sois d'accord.

Mais il est **interdit** de :

 Jouer avec

 Regarder

 Toucher/embrasser

 Photographier  
tes parties intimes !

  
Ni aux enfants, ni aux ados  
et ni aux adultes